
Les conférences Gérard-Parizeau font partie des activités du Fonds Gérard-Parizeau. Chaque année, au moment de la remise du Prix Gérard-Parizeau, un conférencier de réputation internationale est invité à discuter d'un sujet d'actualité pertinent tant des points de vue théorique que pratique. Pour accompagner la première remise du prix à un historien éminent qui s'est distingué dans l'étude du XIX^e siècle québécois, nous souhaitons entendre une conférence sur la mondialisation et l'État-nation. Ce sujet est évidemment d'actualité en ce début du XXI^e siècle, mais il a aussi sa pertinence lorsqu'on analyse le XIX^e siècle. Non seulement ce siècle fut-il celui de la construction de nombreux États-nations en Europe et en Amérique, mais il encadra un vaste mouvement d'intégration de marchés et d'espaces à l'échelle de la planète sous l'aiguillon de l'industrialisation et de la révolution des transports. Gérard Noiriel, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris), était à notre avis l'universitaire le mieux placé pour inscrire dans la longue durée le processus de la mondialisation que d'aucuns nous présentent comme une panacée, alors que d'autres n'y voient qu'une source de malheurs. Refusant de souscrire à une vision manichéenne, il s'emploie à cerner ce qui fait l'originalité de la mondialisation contemporaine par rapport aux phases antérieures. De son parcours historique se dégagent des tendances qui peuvent guider l'action citoyenne.

LES CONFÉRENCES

GÉRARD-PARIZEAU

**L'historien face
aux défis du XXI^e siècle**

*Mondialisation des échanges
et crise des États-nations*

Série Université de Montréal

Prix et conférences Gérard-Parizeau

Le Fonds Gérard-Parizeau est destiné à souligner la double carrière de celui dont ce fonds porte le nom. Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, courtier d'assurances dont le cabinet deviendra le plus important du Québec, il commençait à l'automne de sa vie une carrière d'historien dont l'œuvre éclaire, souvent de façon originale, des chapitres peu connus de l'histoire du Québec, au XIX^e siècle en particulier.

Le Comité responsable du Fonds Gérard-Parizeau constitué de représentants de l'Université de Montréal (dont le doyen de la Faculté des études supérieures) et de l'École des Hautes Études Commerciales (dont le directeur) et de membres de la famille Parizeau, préside, chaque année, à l'attribution d'un prix et de l'organisation d'une conférence publique, alternativement dans les champs de l'économie, de la finance et de l'assurance, et dans celui de l'histoire.

Le Comité désigne chaque année le jury qui sera constitué pour attribuer le prix, en détermine les règles d'attribution de même que celles qui s'appliqueront à la conférence. Le récipiendaire du Prix n'est pas nécessairement celui qui donne la conférence publique.

Le Comité du Fonds Gérard-Parizeau a choisi de consacrer sa première édition, en 2000, à la gestion des risques. Le prix a été décerné à M. Jean-Marie Poitras pour le rôle majeur qu'il a joué dans le développement du secteur des assurances au Québec. La conférence a porté sur la gestion du risque de crédit et a été présentée par M. Michel Crouhy, reconnu comme chef de file international dans les discussions sur ce sujet. L'École des HEC a été responsable de l'organisation de cette première étape.

En 2001, le Département d'histoire de l'Université de Montréal a assumé la tâche de constituer le jury pour désigner le récipiendaire du prix et d'organiser la conférence. M. Gérard Bouchard a reçu le prix Gérard-Parizeau et M. Gérard Noiriel a donné la conférence publique.

On trouvera dans les pages qui suivent une présentation du récipiendaire du prix et du conférencier suivie du texte de la conférence.

Présentation du conférencier Gérard Noiriel

Ce fut un honneur et un plaisir d'accueillir comme premier historien conférencier aux Conférences Gérard-Parizeau notre collègue Gérard Noiriel, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, à Paris. Plusieurs des professeurs du Département d'histoire de l'Université de Montréal sont en effet des diplômés de cette prestigieuse école, aussi connue sous son ancienne appellation de VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études, institution de réputation mondiale à laquelle sont associés les noms de Lucien Febvre, de Fernand Braudel, de la Maison des Sciences de l'Homme ou de la revue *Annales*. Le Département d'histoire entretient des liens privilégiés avec l'École, ayant accueilli au fil d'une trentaine d'années plusieurs directeurs d'études à titre de professeurs invités, alors que plusieurs de ses professeurs ont été reçus à l'École à titre de directeurs associés pour des séjours d'un mois.

Certains historiens sont avant tout des érudits passionnés par des sujets qui n'intéressent que des cercles étroits de chercheurs et de lecteurs. Gérard Noiriel est au contraire un historien engagé dans les débats de son temps, conscient qu'il peut les éclairer en reconstituant les tendances qui sont comme des ponts jetés entre le passé et le présent. C'est ce profil d'universitaire et son impressionnant palmarès comme chercheur qui nous ont fait le choisir comme conférencier. Ses recherches, ses écrits et ses interventions publiques ressortissent à plusieurs champs de l'histoire sociale et couvrent un large éventail de thèmes tels que la sidérurgie, les travailleurs, la reconversion économique, l'immigration, l'asile, l'identité nationale, etc. Il s'est également distingué par ses contributions à l'évolution et au renouvellement de la discipline historique en France et en Occident.

Auteur prolifique, il a publié neuf ouvrages et une soixantaine d'articles ou chapitres. Plusieurs de ses publications ont connu des rééditions et ont été traduites en anglais et dans d'autres langues. Citons, parmi ses livres : *Longwy. Immigrés et prolétaires (1880-1980)* [1984]; *Les Ouvriers dans la société française (19^e-20^e siècles)* [1986, 1990]; *Le Creuset français; histoire de l'immigration (19^e-20^e siècles)* [1988, 1992]; *Sur la « crise » de l'histoire* [1996]; *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine?* [1998]; *Les Origines républicaines de Vichy* [1999].

Nous avons demandé à Gérard Noiriel de traiter de certains grands défis qui se posent en ce début du XXI^e siècle. Il a choisi comme sous-titre de sa conférence, « Mondialisation des échanges et la crise des États-nations ». À un mois de l'ouverture du Sommet des Amériques qui se tint à Québec en avril 2001, cette conférence devait permettre de placer les enjeux sous un éclairage judicieux, celui qui prend en compte le passé.

Claude Morin
Directeur
Département d'histoire

Présentation du lauréat 2001

Le jury du Prix Gérard-Parizeau — Histoire 2001ⁱ a choisi d'accorder le Prix Gérard-Parizeau à l'historien Gérard Bouchard, professeur au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Gérard Bouchard a une œuvre écrite considérable, ayant signé seul ou en collaboration 23 ouvrages et 217 articles, en plus de centaines de documents techniques et de rapports de recherche. On ne connaît aucun historien québécois qui a un tel palmarès. Son rayonnement scientifique est tout aussi impressionnant avec environ 360 communications et conférences au Québec, au Canada et à l'étranger.

Reconnaissant que son œuvre embrassait à la fois le XIX^e et le XX^e siècle, le jury a considéré que sa contribution à l'étude du XIX^e siècle était suffisamment importante en elle-même pour justifier son choix. Gérard Bouchard a consacré la majeure partie de sa carrière à analyser la société saguenayenne, apparue vers 1840, dans l'interaction de ses composantes économiques, sociales et culturelles. Il a inscrit son œuvre dans la problématique des collectivités neuves et c'est à partir de son observatoire saguenayen qu'il a entrepris de stimulantes comparaisons avec d'autres sociétés neuves. Il a mis sur pied une infrastructure de recherche appropriée, un fichier-réseau sur le Saguenay qui permet d'analyser une population sous l'angle démographique, social, culturel, médical et génétique, puis a étendu ce fichier au Québec (fichier BALZAC). Cette stratégie lui a valu une reconnaissance internationale, attirant l'attention des chercheurs sur le potentiel de cet instrument québécois d'enquêtes en génétique humaine. La portée interdisciplinaire de ses travaux a été une caractéristique constante. Il s'est préoccupé enfin de l'application de ses

recherches à la prévention de maladies héréditaires dans le cadre de procédures propres à garantir la protection de la vie privée des personnes.

Le Prix Gérard-Parizeau honore en Gérard Bouchard un chercheur novateur, un auteur prolifique, un chef de file respecté, dont le dynamisme se déploie avec rigueur et dans un souci constant de renouvellement. Il salue également l'historien doué pour la communication dans toutes ses formes, préoccupé par les débats de sa société et soucieux d'y contribuer par des interventions publiques aussi influentes que nombreuses.

Gérard Bouchard a déjà reçu plusieurs prix prestigieux, dont le Prix du Gouverneur-Général du Canada et le Prix Léon-Gérin. Mais le Prix Gérard-Parizeau est assurément le plus généreux des prix auxquels peut aspirer un historien québécois.

Claude Morin

ⁱ Le jury d'attribution du prix Gérard-Parizeau — Histoire 2001 se composait de neuf membres :

Louis Maheu, doyen de la Faculté des études supérieures, Université de Montréal, président du jury

Claude Morin, directeur du Département d'histoire, Université de Montréal

Jacques Parizeau, président du Fonds Gérard-Parizeau

Robert Parizeau, représentant de la famille Parizeau

Marie-Hélène Parizeau, représentante de la famille Parizeau

Chad Gaffield, historien, Université d'Ottawa

Paul-André Linteau, historien, Université du Québec à Montréal

Réal Bélanger, historien, Université Laval/*Dictionnaire biographique du Canada*

Ruth Dupré, professeure, représentante de l'École des Hautes Études Commerciales

L'historien face aux défis du XXI^e siècle

*Mondialisation des échanges
et crise des États-nations*

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureux de présenter la conférence Gérard-Parizeau de cette année 2001, la première du nouveau millénaire, et de participer ainsi à l'hommage que nous rendons aujourd'hui à Gérard Bouchard pour l'ensemble de son œuvre. Je remercie très sincèrement les organisateurs de cette manifestation de me donner l'occasion de contribuer au rayonnement de la recherche historique québécoise et de saluer la mémoire de Gérard Parizeau qui a voué, pendant toute sa vie, une véritable passion pour notre discipline.

Le sujet que vous m'avez proposé de traiter ce soir est sans doute l'un de ceux qui préoccupent le plus l'opinion publique. En France, c'est un problème qui fait la une de l'actualité depuis plusieurs années. Et je sais qu'il en va de même ici au Québec. Je crois que nous sommes nombreux à nous interroger sur la marge de manœuvre dont disposent aujourd'hui les États et les citoyens pour préserver leur identité nationale dans un contexte où le marché mondial dicte de plus en plus sa loi. Pour tenter d'éclairer cette immense question à la lueur de l'histoire, je commencerai mon exposé en soulignant qu'au sens large, le processus qu'on appelle la « mondialisation » (terme que nous préférons utiliser en

France plutôt que celui de « globalisation » qui est une traduction littérale du mot américain « globalization ») est l'un des phénomènes les plus anciens et les plus massifs auxquels l'historien soit confronté, même si jusqu'ici la recherche historique ne s'y est pas vraiment intéressée. Dans la deuxième partie de cette conférence, je m'arrêterai un long moment sur ce stade de la mondialisation dans lequel nous vivons encore, qu'on appelle l'âge des États-nations. Enfin, je m'appuierai sur les conclusions tirées de ces deux premiers développements pour tenter d'éclairer le débat actuel sur les problèmes que pose l'internationalisation planétaire des échanges.

1. La mondialisation : un grand problème historique peu étudié par les historiens

1.1. Un défi pour l'historien

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais commencer par répondre à une question que certains d'entre vous se sont peut-être posée : à quel titre un historien peut-il intervenir dans le débat concernant la « mondialisation » ? Par son ampleur, par son extrême généralité, cet objet semble défier l'analyse historique telle qu'on l'envisage habituellement. Leur formation professionnelle, les méthodes et les traditions dont ils ont hérité, ont habitué les historiens à découper leurs objets d'étude dans une logique monographique. Nous aimons travailler sur un espace et une période qui soient bien délimités par des frontières et des bornes chronologiques clairement fixées, de façon à pouvoir consulter l'ensemble des archives relatives à notre objet d'étude. Le refus des banalités et des généralités, la conviction que nous ne sommes pas

payés pour «philosopher», expliquent que les historiens aient laissé les sociologues, les économistes, les politistes occuper le «créneau» de la mondialisation. À mes yeux, il s'agit là d'une conception trop modeste de notre fonction professionnelle. On constate d'ailleurs que, très souvent, les historiens n'y sont pas vraiment fidèles. La plupart d'entre eux alternent les travaux empiriques, appuyés sur un travail d'archives, et les publications de «seconde main». Fréquemment, ces dernières se présentent comme des «synthèses». Néanmoins, les fondateurs des *Annales*, et notamment Marc Bloch — l'un des plus grands historiens que la France ait produit au XX^e siècle, fusillé par les nazis en 1944 — ont proposé une autre manière de combiner recherches empiriques et réflexion générale sur l'histoire. Ma réflexion d'aujourd'hui sur la «mondialisation» s'inscrit dans le prolongement de cette tradition historiographique (que Marc Bloch appelait «l'histoire-problème»). Sans pouvoir y insister ici, je voudrais rappeler néanmoins les trois grandes caractéristiques de cette conception de l'histoire. En premier lieu, l'histoire-problème est une démarche *interdisciplinaire*. Pour ce qui me concerne, ce sont surtout les liens avec la sociologie qui ont été privilégiés, de façon à développer un domaine d'études que nous appelons, en France, la «socio-histoire». Grâce aux liens étroits qu'elle entretient avec les sciences sociales, «l'histoire-problème» — et c'est sa deuxième caractéristique — est en mesure de construire des problématiques de recherche. Cela signifie que les études de «seconde main» ne constituent pas des «synthèses», mais des réflexions visant à dégager des problèmes, qui devront être développés par la suite dans le cadre de programmes collectifs de recherches empiriques. Enfin, l'histoire-problème a pour ambition

de contribuer à une meilleure compréhension du *présent*, sans pour autant confondre les préoccupations du chercheur et celle du militant ou du citoyen¹. Je voudrais m'arrêter un moment sur ce point car il est, pour moi, d'une très grande importance. Les intellectuels français de ma génération ont appris, à leurs dépens, que toute leur science ne leur donnait pas de lucidité particulière sur les problèmes politiques². J'en ai tiré la conclusion que notre rôle, en tant que chercheurs, n'était pas de répondre directement aux interpellations de l'actualité, mais d'apporter des éléments de réflexion susceptibles d'aider les citoyens dans leur propre cheminement. Autrement dit, en tant qu'historien, j'essaie de comprendre le monde tel qu'il a été et tel qu'il est, sans me prononcer sur ce qu'il devrait être. C'est une position qui est parfois mal comprise par le public, surtout quand les problèmes traités sont en rapport avec l'actualité, car beaucoup de gens attendent du chercheur qu'il conforte leur opinion. Plaider pour l'autonomie de la recherche ne signifie nullement que l'historien devrait se réfugier dans sa tour d'ivoire et ignorer les préoccupations de ses contemporains. Il est impossible, en effet, d'établir une frontière stricte et rigide entre nos intérêts scientifiques et nos intérêts de citoyen. Par exemple, nous sommes tous tributaires d'une langue et d'une culture nationales que nous avons intériorisées au cours de notre éducation et qui continuent

¹ M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, A. Colin, 1993 (1^{re} éd. 1949).

² Sur les contradictions de la génération des intellectuels français que l'on associe fréquemment à la «Pensée 68», cf. G. Noiriél, Michel Foucault. Les trois figures de «l'intellectuel engagé», colloque *Pratiques politiques et usages de Michel Foucault*, CERI, 14-15 novembre 1997 (à paraître).

d'orienter nos perceptions et notre vision du monde. Affronter cette tension, au lieu de l'ignorer, constitue une exigence méthodologique incontournable pour toute réflexion critique sur la question nationale. Pour prendre un autre exemple, directement lié à notre sujet d'aujourd'hui, il me semble évident que, pour les universitaires, la mondialisation ne constitue pas seulement un objet d'études, une question abstraite ou académique. Elle met en cause leur propre identité. Depuis deux décennies, les échanges intellectuels ont connu un développement vertigineux, illustré par la multiplication des colloques et séminaires internationaux, mais aussi par la banalisation de la communication électronique, via Internet. Nous progressons à grands pas vers la constitution d'une communauté intellectuelle mondiale. Et le rêve universaliste des philosophes, depuis Platon jusqu'à Hegel, devient ainsi, peu à peu, réalité. Ce processus d'universalisation du savoir est exaltant. Mais il faut en payer le prix. Nous savons tous qu'il prend la forme d'une américanisation de la pensée mondiale. Nous constatons tous que la langue anglaise est devenue le vecteur de la communication universelle, vecteur qui s'impose également dans le domaine des sciences humaines. Les chercheurs américains occupent aujourd'hui une place déterminante dans la communauté scientifique internationale. Dans le monde actuel, un historien sur deux est américain et dans de nombreux domaines, il existe plus d'historiens de langue anglaise travaillant sur l'histoire de la France que de Français. Si j'évoque ces faits, ce n'est nullement pour les déplorer. Mes travaux ont toujours été très bien reçus aux États-Unis et plusieurs de mes livres ont été traduits en anglais. Je n'ai donc pas à me plaindre. Mais je voulais d'emblée souligner que les défis de la mondialisation ne se posent pas que

pour les chefs d'entreprise, les hommes (et les femmes) politiques ou les musiciens. Les universitaires aussi sont concernés. Et l'on voit, en France, émerger deux marchés de la recherche historique; l'un tourné vers la production internationale, l'autre enfermé dans l'hexagone. Il faut avoir présent à l'esprit ce clivage pour comprendre les points de vue divergents que les universitaires peuvent tenir aujourd'hui sur la mondialisation, même quand ils se retranchent derrière des considérations « objectives »³.

1.2. Un processus aussi vieux que l'humanité

Pour l'historien qui se tourne vers les sciences sociales afin de trouver des outils permettant de problématiser la question de la « mondialisation », la sociologie historique de Norbert Elias est un excellent point de départ. Son œuvre constitue, en effet, une immense réflexion sur le processus de « civilisation », grâce auquel, au cours du temps, les individus sont devenus de plus en plus interdépendants. Les interactions de « face à face », fondement des relations sociales pendant des millénaires, ont perdu progressivement de leur importance au profit des *liaisons à distance* (médiatisées par l'écriture, la monnaie, le droit, etc.). Au cours du temps, les individus ont ainsi été pris dans des « chaînes d'interdépendance » de plus en plus étendues⁴. Étudier la « mondialisation » des échanges dans cette perspective, c'est analyser les phénomènes sociaux qui ont favorisé (ou au contraire

³ À propos de ces enjeux historiographiques, cf. G. Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Belin, 1996.

⁴ Pour une vue synthétique de sa réflexion sur ces questions, cf. N. Elias, *La Société des individus*, Fayard, 1991 (1^{re} éd. 1987).

entravé) ce processus d'interdépendance reliant les hommes. L'intérêt de cette problématique tient au fait qu'elle permet de rompre avec les présupposés que véhiculent les acteurs directement engagés dans le processus de mondialisation. La popularité actuelle de ce terme est sans doute liée à son caractère vague et indéterminé. Chacun peut y raccrocher ses propres préoccupations. L'économiste l'utilise pour désigner l'internationalisation de plus en plus poussée des marchés financiers ou des grandes entreprises. Le juriste parle de mondialisation pour analyser le développement du droit international, la multiplication des organismes de portée universelle comme l'ONU, le «G 7», etc. Le journaliste de la presse «*people*» emploie le terme pour évoquer la vie quotidienne des stars universelles de la chanson ou du cinéma, que sont Céline Dion, Madonna ou Leonardo di Caprio. La plupart du temps, ces auteurs emploient le mot «mondialisation» par référence à l'espace mondial, dans un sens que j'appellerais «géographique». Par exemple, il est légitime d'affirmer que l'ONU est une organisation mondiale parce que tous les États de la planète en font partie. De même, on peut dire que Coca Cola est une entreprise mondiale parce que ses petites bouteilles sont vendues aux quatre coins de la planète⁵. Mais si l'on retient ce sens géographique, il est impossible d'affirmer que la «mondialisation» est un phénomène nouveau. C'est au début du

⁵ Même les ouvrages qui ont eu un grand impact dans le monde académique international, comme ceux de Kenechi Ohmae ou Martin Albrow, restent prisonniers de présupposés géographiques qui limitent considérablement leur réflexion sur les aspects sociologiques de la mondialisation; cf. K. Ohmae, *The End of Nation-State: the Rise of Regional Economies*, New York, The Free Press, 1996; Martin Albrow, *Global Age State and Society Beyond Modernity*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

XVI^e siècle, au moment où Magellan a réalisé son premier tour du monde, que la phase mondiale des échanges a débuté. Les auteurs qui insistent sur les spécificités de notre époque privilégient fréquemment une définition «*sociologique*» de la mondialisation. Dans cette perspective, on considérera que seuls des processus affectant les six milliards d'êtres humains qui peuplent la terre sont véritablement «*mondiaux*». C'est le cas, par exemple, des problèmes écologiques comme «*l'effet de serre*» ou le trou dans la couche d'ozone, qui menacent à terme tous les êtres humains du globe. Mais il faut bien reconnaître qu'en dehors de ces questions écologiques, il n'y a pratiquement aucun phénomène qui affecte aujourd'hui, *directement*, tous les individus de la planète. La plupart des études actuelles sur la mondialisation souffrent en fait d'un défaut que les historiens appellent le «*présentisme*» Leurs auteurs emploient ce terme pour désigner l'*époque* dans laquelle nous serions entrés, depuis le triomphe des ordinateurs, de l'Internet et de la télévision par satellite. Ce qui les conduit à véhiculer une vision soit trop restrictive du problème (enfermée dans des présupposés géographiques) soit trop large (en présentant comme achevé un phénomène qui n'en est encore qu'à ses débuts). C'est la raison pour laquelle je crois qu'il est préférable d'envisager la mondialisation comme un *processus* historique. Ce processus, aussi vieux que l'humanité elle-même et qui est loin d'être terminé, regroupe toutes les activités grâce auxquelles les individus sont devenus de plus en plus interdépendants, de plus en plus étroitement liés les uns aux autres. En limitant au maximum les références bibliographiques qu'il aurait fallu citer pour étayer la démonstration, ce qui aurait considérablement alourdi mon exposé, je voudrais dégager maintenant les grandes lignes de

l'histoire de la «mondialisation». Trois étapes fondamentales doivent être isolées. Le premier moment correspond à l'apparition de ce qu'on appelle souvent les grandes «civilisations». Depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge, plusieurs foyers de «mondialisation» partielle se sont développés. Isolés les uns des autres, chacun de ces univers a été le lieu d'un développement intense des échanges et des relations entre les êtres humains. À une époque où la tyrannie des conditions naturelles restait extrêmement forte, ce sont les espaces les plus favorisés au niveau du relief et du climat qui ont vu s'épanouir ces liaisons. L'Afrique et l'Amérique andine, pénalisées par la double barrière de la forêt équatoriale et de l'océan, sont restés à l'écart. À l'inverse, l'espace méditerranéen a joué un rôle moteur. C'est là que vont s'épanouir les premières grandes civilisations, depuis Sumer jusqu'à l'Islam en passant par l'Égypte des pharaons, les cités grecques et l'empire romain. La vitalité de l'aire méditerranéenne ne doit pas, néanmoins, occulter le dynamisme du monde chinois, l'autre grand foyer où s'esquissent les premières formes de mondialisation des échanges. Dès le début du premier millénaire, on constate d'ailleurs que des connexions commencent à apparaître entre ces deux aires économiques et culturelles. L'empire d'Alexandre le Grand établit ainsi un lien éphémère entre l'Europe et l'Asie. Mille ans plus tard, c'est Genghis Khan qui reprend le flambeau. Cette première phase de mondialisation des échanges est très importante car elle va léguer à l'humanité des instruments qui sont aujourd'hui encore au cœur du processus de mondialisation, principalement l'écriture, la monnaie et les premiers moyens de transports permettant de dépasser les limites de la force humaine (la roue, la navigation à voile). C'est aussi au cours de cette première phase

que sont inventés les instruments symboliques permettant aux hommes de se penser comme groupe universel. Nous touchons ici aux apports de l'art et des croyances. L'apparition des premières religions monothéistes est un tournant majeur. Jusqu'à la fin du Moyen Âge et peut-être même jusqu'au XVIII^e siècle, la religion a été un puissant vecteur de la mondialisation. Une caractéristique frappante de cette première étape tient à son caractère souvent éphémère. Les empires apparaissent de façon fulgurante, mais disparaissent aussi brutalement, engloutis par l'histoire. Retenons aussi que, tout au long de cette phase, la mondialisation n'a jamais été un processus linéaire. En Europe, le Moyen Âge marque un recul considérable par rapport au degré d'extension des liaisons entre les hommes qui avait été atteint sous l'Antiquité.

Le deuxième moment qu'il faut isoler dans ce rapide survol, c'est évidemment la période des «grandes découvertes» au XV^e-XVI^e siècle. Il s'agit là d'un moment décisif, puisqu'en 1519-22, Magellan réussit, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, à faire le tour du monde. À l'encontre d'une vision de l'histoire trop euro-péo-centrée, il faut souligner que, jusqu'au XVIII^e siècle, l'économie mondiale repose sur plusieurs foyers d'activité très dynamiques (notamment en Chine), et disposant chacun de sa propre périphérie. Mais il est vrai qu'à partir de cette époque, l'Europe commence à jouer un rôle essentiel dans l'intensification des échanges mondiaux. La découverte du Japon (1542), la multiplication des colonies installées sur le bord des océans, permettent d'édifier des relais stables pour intensifier les liens entre le continent européen et le continent asiatique. Mais le fait majeur, c'est évidemment la découverte de l'Amérique qui fait

basculer l'axe de la mondialisation, de l'Est vers l'Ouest. L'Atlantique supplante alors la Méditerranée comme épice de l'internationalisation des échanges. À ce stade, la mondialisation progresse surtout par une extension géographique des territoires intégrés dans le système d'échange et par une stabilisation des liaisons à grande échelle. Ces deux caractéristiques s'expliquent par les atouts dont disposent désormais les Européens pour exercer leur hégémonie. Il s'agit d'abord d'atouts d'ordre technique : les progrès de la navigation à voile et la mise au point de l'imprimerie par Gutenberg sont des innovations très importantes pour l'histoire de la mondialisation. Mais il faut aussi évoquer les atouts politiques. Les États monarchiques qui se consolident entre le XVI^e et le XVIII^e siècle en Angleterre, en Espagne ou en France, donnent aux navigateurs et aux conquérants les moyens nécessaires à leurs entreprises. À ce stade, la mondialisation reste encore ponctuelle. Ce sont les bordures des continents qui sont mis en liaison avec l'Europe. Il s'agit essentiellement de liaisons marchandes, dominées par le commerce des denrées rares, des métaux précieux et aussi, ne l'oublions pas, par le commerce des hommes. La traite des Noirs et la déportation de millions d'Africains vers l'Amérique est une dimension très importante de la mondialisation, c'est même l'une des pages les plus sombres de son histoire.

Le troisième moment fondamental dans le processus de mondialisation des échanges correspond à la révolution industrielle des XIX^e et XX^e siècles. L'invention de la machine à vapeur, du moteur à explosion et de l'électricité accélère, dans des proportions inouïes, la vitesse des déplacements humains et leur intensité. Les Européens disposent désormais des moyens matériels, non

seulement pour prendre possession des dernières territoires restés à l'écart des circuits d'échange, mais surtout pour entreprendre une colonisation de plus en plus systématique de l'intérieur des continents. Entre 1880 et 1915, 35 millions d'Européens émigrent vers les autres continents, et notamment vers l'Amérique. Le capitalisme commercial perd sa suprématie au profit du capitalisme industriel qui participe activement au processus de mondialisation, en s'appuyant sur les États, dans le but de conquérir les nouveaux marchés vers lesquels ils veulent écouler leurs marchandises. La période que les historiens appellent souvent le «premier XIX^e siècle» (1815-1870) est l'époque du libéralisme triomphant où les économistes croient encore aux vertus du laisser-faire. Selon eux, la mondialisation des échanges aboutira à un équilibre entre l'offre et la demande, et permettra un développement harmonieux de la planète. C'est dans ce contexte que le processus de mondialisation va connaître une mutation tout à fait décisive liée à l'éclosion des États-nations. Je voudrais consacrer à ce problème la deuxième partie de mon exposé.

2. L'âge des États-nations⁶

Si l'on examine les discussions récentes sur le sujet, on constate que la majorité des auteurs ont tendance à *opposer* État-nation et mondialisation. L'historien, pour sa part, considère que la nation a été, tout au moins au départ, une *conséquence* du processus de mondialisation. L'État-nation n'a pu apparaître, en effet, qu'à un

⁶ Cette partie s'appuie fortement sur les analyses que j'ai regroupées dans G. Noiriél, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001.

stade déjà avancé de l'internationalisation des échanges correspondant au troisième moment que j'ai évoqué plus haut, marqué par la révolution industrielle. Pour tenter de vous convaincre de la pertinence de cette hypothèse, je développerai tour à tour trois types d'arguments.

2.1. Le concept de nation

Examinons, pour commencer, l'histoire du *concept* de nation. Contrairement à ce que disent encore parfois les manuels d'histoire, en France tout au moins, ce ne sont pas les philosophes ou les révolutionnaires français qui ont inventé ce terme. Le concept de nation a été élaboré au cours du XVIII^e siècle dans un contexte marqué par l'internationalisation des échanges intellectuels. Ce début de mondialisation de la pensée est illustré par le rayonnement de la philosophie des Lumières à travers toute l'Europe; mais aussi par un développement des contacts entre les intellectuels européens et leurs homologues américains. Le mot «nation» apparaît dès le Moyen Âge dans la langue française pour désigner, conformément à son étymologie latine, une communauté dont les membres ont une même origine. Mais c'est seulement au cours du XVIII^e siècle que ce terme commence à acquérir son sens moderne, c'est-à-dire politique. Les révolutions américaine et française ont joué un rôle décisif dans les liens étroits qui sont établis, dès le départ, entre nation et citoyenneté. La nation c'est un ensemble d'hommes libres qu'on appelle «le peuple souverain», qui décident eux-mêmes, en toute indépendance, de leur vie commune. Mais cette définition républicaine reste toutefois incomplète car elle ne dit rien des critères permettant de distinguer les «nations» les unes des autres. Pour

comprendre ce point, c'est un troisième pôle des échanges intellectuels qu'il faut évoquer : le pôle de la philosophie allemande, incarné alors par Herder, Fichte et surtout Hegel. Lorsque les armées françaises partent à la conquête de l'Europe au nom du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », très rapidement, cet idéal sert de prétexte pour légitimer l'occupation militaire, les violences, les pillages. Du coup, aux yeux des populations victimes de ces exactions, les représentants du peuple français ne sont que des oppresseurs, de nouveaux barbares. Des voix s'élèvent alors appelant à la résistance contre cette domination impérialiste, exaltant les traditions, la culture et l'histoire des peuples vaincus. Le rôle important joué par les facteurs culturels dans cette mobilisation s'explique en bonne partie par le fait que dès le milieu du XVIII^e siècle, d'abord en Écosse, puis en Suisse, en Allemagne et par contagion dans la plupart des pays d'Europe, s'est développé un mouvement de contestation de l'hégémonie culturelle française (le Classicisme) et ses références grecques et romaines; mouvement qui a conduit, bien avant la Révolution de 1789, à réhabiliter les sources « barbares » de la culture des différentes « nations » de l'Europe. C'est dans ce contexte qu'est élaborée, principalement en Allemagne, ce que l'on peut appeler la dimension identitaire de la nation. Pour démontrer la vitalité et la pérennité du peuple allemand à travers les âges, les porte-parole de la cause nationale allemande mobilisent des arguments d'ordre historique, linguistique, ethnographique. Mais ils insistent également sur la dimension subjective de l'identité nationale. L'esprit du peuple (« Volksgeist ») est un « principe spirituel » qui rend légitimes les aspirations de la nation allemande à exister politiquement, au même titre que la nation française. Néanmoins,

loin d'être proprement germanique, cette réflexion doit être vue d'abord, elle aussi, comme une conséquence de l'internationalisation des échanges intellectuels. Certes, pour les raisons politiques évoquées plus haut, les philosophes allemands ont été les premiers à développer de façon systématique la réflexion sur l'identité nationale. Mais très vite, avec la diffusion du Romantisme, ces thèmes vont se répandre sur une très vaste échelle. Dans le cas français, dès le début des années 1830, l'historien Jules Michelet joue un rôle décisif pour la popularisation de cette approche identitaire de la nation.

Pour résumer ce développement, je dirai qu'entre les années 1770 et les années 1830, grâce à la circulation internationale des idées, le mot « nation » s'est imposé comme l'un des concepts essentiels du discours politique. Dès le départ, il repose sur trois éléments majeurs. En premier lieu, le terme « nation » est étroitement associé à la notion de *liberté*. Il est au cœur des trois grandes formes d'émancipation politique que le monde a connues depuis la fin du XVIII^e siècle : émancipation du pouvoir colonial (révolution américaine), émancipation du pouvoir aristocratique (révolution française), émancipation du pouvoir impérial (révolte allemande contre l'occupation napoléonienne). Mais il faut aussitôt ajouter que, d'emblée, la « liberté » pour une nation signifie la conquête du pouvoir d'État. Une nation ne peut constituer un « peuple souverain » que si elle se transforme en État-nation. Le deuxième élément qui est au cœur de ce concept touche à la notion d'identité. La réflexion sur l'identité nationale repose sur des analogies avec l'être humain. Pour justifier l'existence d'une nation, il faut « démontrer » qu'il s'agit d'une

«personne». En allant plus loin, on peut souligner que la plupart des discours revendicatifs sur la nation reprennent à leur compte les deux dimensions que l'on invoque généralement quand on s'intéresse à l'identité d'une personne. Il s'agit d'abord de la dimension que l'on pourrait dire «objective» de l'identité. Elle s'obtient par un travail de *comparaison* visant à dégager les traits pertinents qui définissent un individu à la fois comme un et comme unique, par opposition aux autres. C'est cette dimension de l'identité nationale qu'ont explorée, dès le XIX^e siècle, les linguistes, les grammairiens, les juristes, les folkloristes, engagés dans le combat pour «l'éveil des nationalités». La deuxième dimension concerne «la facette subjective» de l'identité. On peut parler ici d'identification, au sens où un individu acquiert sa propre identité en s'identifiant à une image de lui-même (son «je») qui suppose une continuité dans le temps, une mémoire, bref la présence de son passé dans son présent. Cet aspect de l'identité nationale se prouve en étudiant la genèse de la nation considérée, dans le but de «démontrer» la permanence de son être, «des origines à nos jours». Dans le combat pour les nationalités, c'est la tâche dévolue aux historiens. Le troisième élément qui me paraît essentiel dans la conceptualisation du mot «nation», c'est qu'il s'inscrit d'emblée dans le registre du vocabulaire *revendicatif*. Que ce soit dans sa version française, américaine ou allemande, le combat pour la «souveraineté du peuple» marque le début de l'ère des mobilisations politiques modernes. Les militants doivent avancer des *arguments* légitimant la souveraineté du peuple au nom duquel ils parlent et donc, dégager des *critères* permettant de distinguer ceux qui font partie du «peuple» national et ceux qui en sont exclus. C'est

l'une des tâches que les États assignent aux professeurs et aux chercheurs formés dans les nouvelles universités qui naissent alors en Europe et en Amérique.

2.2. Les communautés nationales

Mais le développement des liaisons entre les hommes impulsé par la révolution industrielle n'a pas eu que des conséquences intellectuelles. Il faut y voir aussi un facteur essentiel grâce auquel ont pu naître les premières « communautés nationales ». Au niveau le plus général du terme, on peut dire qu'une nation est un groupement politique rassemblant des individus qui revendiquent, ou qui possèdent, le pouvoir souverain (un État indépendant). Nous avons affaire ici à un type de communauté très différente de celles qui dominaient dans les siècles antérieurs : que ce soit la tribu, la cité, la communauté villageoise, etc. La différence majeure tient au fait qu'une communauté nationale, aussi réduite soit-elle, est composée de membres qui vivent sur un vaste territoire et qui ne se connaissent pas. Dans le célèbre ouvrage qu'il a consacré à cette question, l'anthropologue Benedict Anderson a insisté à juste titre sur ce point⁷. Néanmoins, il en a tiré des conclusions à mon avis erronées, en affirmant que la nation devait être vue comme une communauté « imaginée ». Les membres d'une même nation entretiennent des liens bien réels, même s'ils ne se voient pas. En effet, si des individus peuvent s'identifier à une même nation, c'est d'abord parce qu'ils ont pu entrer en contact les uns avec les autres, grâce aux liaisons indirectes que la révolution industrielle a mis à leur disposition.

⁷ B. Anderson, *L'Imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996 (1^{re} éd. 1983).

Arrêtons-nous un moment sur ce point. Jusqu'au XVIII^e siècle, seules les élites pouvaient entretenir des liens à distance, car l'immense majorité du peuple ne maîtrisait pas encore la culture écrite. Avec l'éclosion des nations, non seulement la mondialisation atteint un nouveau stade de développement grâce aux possibilités techniques qu'offre la révolution industrielle, mais le processus change de nature. Dominé auparavant par des liaisons «horizontales» (géographiques), le phénomène est renforcé désormais par le développement de liaisons «verticales» (extension des liens entre les élites et le peuple). Au XIX^e siècle, les progrès des moyens de transports (routes, chemins de fer...), liés à la diffusion de l'écrit (elle-même consécutive au renforcement des États), aboutissent au triomphe de ce que j'appelle une nouvelle «*infrastructure communicationnelle*». Je pense qu'au XIX^e siècle une dimension fondamentale de la mondialisation des échanges tient au fait que c'est le moment où les sociétés européennes et américaines commencent à être de plus en plus profondément «saisies» par l'écriture⁸. Jusque là, même dans les pays les plus développés, la culture écrite restait l'apanage d'une mince élite. L'immense majorité des gens du peuple n'étaient pas encore sortis de l'analphabétisme. Pour que ces classes puissent être intégrées au système mondial d'échanges, il fallait passer d'un univers dominé par la communication orale à un univers reposant sur la culture écrite. À partir du XIX^e siècle, en Europe et en Amérique du Nord, les membres des différentes classes sociales appartenant à une même «nation» commencent à pouvoir communiquer entre eux

⁸ Ernest Gellner a insisté à juste titre sur ce point, cf. E. Gellner, *Nations et nationalisme*, Payot, 1989 (1^{re} éd. 1983).

grâce au système de liaisons indirectes qu'offre le développement de la culture imprimée, développement illustré notamment par l'épanouissement de la presse.

J'insiste tout particulièrement sur ce point, car ses conséquences dépassent la seule question des échanges à grande échelle. Le triomphe de la culture écrite a contribué, dans une large mesure, à «inventer» les nations au nom desquels parlent les défenseurs du principe des nationalités. La plupart des travaux publiés récemment sur la question nationale dans l'Europe du XIX^e siècle montrent que la codification par écrit des cultures, des langues, des coutumes ne peut pas être vue seulement comme une «transcription» des traditions populaires pré-existantes. Le simple fait de passer d'une culture orale à une culture écrite a abouti à homogénéiser, à simplifier, à rationaliser, bref à intellectualiser les savoirs populaires. À la lumière de ces travaux, il convient donc de remettre en cause les analyses en terme d'«éveil» des nationalités qu'affectionnaient les historiens des précédentes générations, car le terme d'«éveil» sous-entend que les «nations» existaient déjà dans le passé, mais qu'elles étaient «endormies». Au début du XIX^e siècle, elles auraient «pris conscience» de leur identité en revendiquant leur liberté et leur indépendance. Ce type d'analyse occulte complètement le fait qu'au départ, les individus qui seront ultérieurement considérés comme faisant partie d'une même «nation», étaient extrêmement différents les uns des autres. Dans la partie orientale de l'Europe, entre nobles, bourgeois, paysans et ouvriers, les contrastes étaient flagrants tant sur le plan économique que sur le plan culturel (les uns sont lettrés, les autres analphabètes). À cela s'ajoutaient des différences de religions, de

coutumes. Les traditions locales variaient souvent d'un village à l'autre car les gens vivaient dans des sociétés agraires marquées par l'isolement. Même sur le plan linguistique, nous savons qu'avant le XIX^e siècle, la notion de «langue nationale» n'avait guère de sens. Dans l'Europe chrétienne, le latin était la langue officielle commune à tous les lettrés. Au XVIII^e siècle, c'est le français (de Versailles) qui faisait office de langue internationale. Mais si le français était alors parlé à la Cour du tsar ou du roi de Prusse, la majorité des sujets du royaume de France l'ignoraient encore. De même, en Bohême, ce sont les paysans qui parlaient le tchèque; la noblesse s'exprimant en allemand. Tout le processus historique que les historiens appelle «l'éveil des nationalités» commence donc par un immense travail collectif d'homogénéisation culturelle. Un grand nombre d'érudits, de grammairiens et de philologues se mobilisent pour fixer par écrit et codifier des langages populaires dont le rayonnement, bien souvent, ne dépassait guère le cadre régional. C'est ainsi qu'entre 1800 et 1850, trois langues écrites se forment dans le Nord des Balkans : le slovène, le serbo-croate et le bulgare. Au cours de la même période, d'autres idiomes, par exemple l'ukrainien et le tchèque, accèdent au statut de langue écrite «nationale». Dans le même temps, les historiens s'emploient à unifier les traditions locales véhiculées oralement pour les noyer au sein d'une histoire écrite de la nation, histoire chargée de «démontrer» l'ancienneté de ses origines, la continuité de sa culture. La diffusion de l'écriture permet donc d'établir des liaisons entre des individus qui sont considérés (ou qui se considèrent eux-mêmes) comme des membres d'une même nation. Mais ces liens sont créés, entretenus, développés par une nouvelle classe sociale. Cette classe

regroupe tous ceux qu'on pourrait appeler les « agents de liaisons », ceux qui exercent des professions « intermédiaires », nécessitant de maîtriser la culture écrite. Les luttes politiques sur les questions de nationalité sont donc étroitement liées au développement de la bourgeoisie intellectuelle (fonctionnaires, universitaires, etc.) et recourent le combat que celle-ci mène alors contre l'aristocratie⁹. C'est pourquoi ce milieu social fournit les gros bataillons des adhérents affiliés aux organisations combattant pour l'indépendance nationale, alors que les paysans et les ouvriers, au nom desquels ces clercs parlent et agissent, sont très peu nombreux.

Certes, il serait très exagéré d'affirmer que la construction des nations modernes a été un processus totalement arbitraire. Selon les contextes, les militants de la cause nationale se sont appuyés sur des réalités linguistiques et culturelles plus ou moins homogènes. L'Europe de l'Est est certainement un cas extrême. Dans les contrées qui ont été bouleversées par la colonisation, les choses sont beaucoup moins nettes¹⁰. L'émigration de masse vers l'Amérique a conduit les colons européens à se regrouper par affinité ethnique et linguistique et ces regroupements ont été suffisamment solides pour résister aux pratiques assimilatrices développées ensuite par les États-nations; comme l'illustre le cas

⁹ Sur cette question, cf. notamment M. Hroch, « Social and Territorial Characteristics in the Composition of the Leading Groups of National Movements », in A. Kappeler (ed), *The Formation of National Elites. Comparative Studies on Governments and Non-dominant Ethnic Groups in Europe 1850-1940*, volume VI, New York, New York University Press, 1992, p. 257-275.

¹⁰ Les caractères spécifiques de la construction nationale dans ce contexte ont été mises en évidence par Gérard Bouchard dans l'un de ses derniers ouvrages. Cf. G. Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.

du Québec au sein du Canada. Mais lorsque les groupes ethniques n'ont pas pu fixer par écrit leurs pratiques culturelles, celles-ci ont le plus souvent sombré dans l'oubli. Dans le cas français, en dépit de la très grande diversité des peuplements d'origine, à partir du XVI^e siècle, l'État monarchique est parvenu à imposer à tous les sujets du Royaume la langue et la culture propres à l'Île de France. Dans ces conditions, les diverses cultures ethniques qui existaient encore au Moyen Âge n'ont pas laissé de traces suffisantes pour permettre, par la suite, aux mouvements séparatistes d'acquérir une certaine importance. En revanche, dans les pays où l'État pré-national n'a pas joué ce rôle assimilateur, l'enchevêtrement des cultures, des langues, des religions a permis aux militants d'orchestrer des formes de mobilisation fondées sur des principes concurrents. Il faut ajouter à cela que tout travail social de regroupement national n'est possible que si un certain nombre d'individus ont intérêt à engager la lutte sécessionniste contre le pouvoir en place. Dans le cas français, on ne peut pas nier que les pratiques linguistiques sont restées très diverses jusqu'au XIX^e siècle, puisqu'on estime qu'en 1880 la moitié des enfants apprenaient encore le français de Paris, à l'école, comme une langue étrangère! Mais la différence fondamentale avec l'Europe orientale, c'est qu'en France ces parlers locaux étaient depuis longtemps réduits au rang de «patois», transmis oralement de génération en génération, mais sans avoir été fixés par l'écriture ni codifiés dans une grammaire. L'élite qui aurait pu entreprendre ce travail d'institutionnalisation des langues régionales ne s'y est pas intéressée car dès le XVII^e siècle elle a été intégrée au sein de l'État monarchique (c'est l'une des fonctions essentielles que Louis XIV avait assigné à la Société de Cour). Dans ces conditions la maîtrise

du français était une nécessité pour toute personne engagée dans une stratégie d'ascension sociale. Dans les empires d'Europe centrale et orientale, cette unification linguistique n'ayant pas été réalisée par les États monarchiques, le développement de la culture écrite a fait surgir des conflits d'intérêts de plus en plus aigus. Les membres de la bourgeoisie dont la langue n'avait pas été reconnue officiellement par l'État ont été de plus en plus pénalisés dans leurs études et dans la recherche d'un emploi. S'ils s'engagent dans la lutte pour l'indépendance nationale, c'est dans l'espoir que leur langue maternelle devienne elle aussi une langue d'État, qu'elle acquiert une légitimité officielle; de façon à ce qu'ils puissent accéder aux positions sociales qui nécessitent la maîtrise de cette langue¹¹. Les conditions initiales dans lesquelles le monde social a été saisi par l'écriture ont donc été d'une importance capitale dans la façon dont les luttes d'indépendance nationale se sont déroulées à partir du XIX^e siècle. Les groupes qui n'ont pas réussi à fixer par écrit leur propre culture ont pour la plupart disparu de la mémoire collective.

Pour donner un aperçu de la complexité des problèmes, il faut ajouter que les groupes qui ont voulu contester l'hégémonie culturelle des États-nations n'ont pas eu d'autres ressources que de mobiliser en leur faveur les formes de communication à distance élaborées par ces États. Un grand nombre de recherches récentes sur les conflits nationaux en Europe centrale et orientale ont montré combien les militants avaient été tributaires des découpages administratifs et des nomenclatures statistiques, élaborés par

¹¹ E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990 (1^{re} éd. 1989).

la bureaucratie des États impériaux. La même analyse vaut pour les luttes de libération nationale qui se sont développées après la Seconde Guerre mondiale, au moment de la décolonisation. On constate là aussi que, le plus souvent, les identités ethniques défendues par les leaders indépendantistes ont été «inventées» par les administrations coloniales, au détriment des réalités locales qu'elles ont contribué à détruire. Mais plusieurs décennies plus tard, ce moment fondateur aura été oublié, y compris par les militants en lutte contre le pouvoir colonial, qui finiront par se définir eux-mêmes dans les termes «ethniques» inventés par le pouvoir dont ils cherchaient à se défaire. Le dernier élément que je voudrais signaler pour illustrer les connexions entre communautés nationales et développement des échanges est d'ordre juridique. Dès le milieu du XIX^e siècle, le principe des nationalités est devenu une nouvelle norme du droit international. Du coup, les grandes puissances se sont érigées en arbitres des conflits nationaux, au nom du «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». Dans ces conditions, les militants engagés dans les luttes d'indépendance n'avaient pas d'autres choix que de reprendre à leur compte les arguments identitaires que j'ai présentés plus haut, dans le but de convaincre les grandes puissances de la justesse de leur cause.

2.3. L'État-nation comme «unité de survie» (Norbert Elias)

J'en arrive maintenant à mon troisième argument. On peut affirmer que les États-nations sont une conséquence récente de la mondialisation des échanges également parce que ces États résultent d'un immense effort collectif destiné à atténuer ou à contrecarrer les effets nocifs de la mondialisation. Comme on l'a

dit plus haut, au XIX^e siècle, l'expansion du capitalisme, encouragée par les théoriciens du libéralisme, provoque une brutale intensification des échanges internationaux. Les marchés locaux s'effondrent sous le poids de la concurrence. L'extension des liens monétaires et du salariat s'effectue au détriment de l'économie de subsistance qui, dans les sociétés rurales, reposait largement sur des échanges directs entre individus insérés dans un milieu local. Dépendants uniquement de leur salaire, les gens ne trouvent plus dans leur environnement immédiat les moyens nécessaires à leur survie; surtout en cas de chômage, de maladie ou lorsque la vieillesse les rend inaptes au travail. La «Grande Dépression» des années 1870-1880 fait découvrir aux élites la gravité du problème. Des millions d'individus, touchés par la crise, sont acculés à la misère. Ceux-ci n'ont plus d'autre issue que de se tourner vers leur État pour lui demander d'assurer cette protection économique et sociale que la société locale ne fournit plus. Au sens le plus large du terme, le «protectionnisme» mis en place à la fin du XIX^e siècle, est donc un nouveau programme politique visant à mobiliser la solidarité nationale pour atténuer les conséquences néfastes de la mondialisation du capitalisme. Les gouvernements mettent en œuvre cette solidarité en adoptant des lois sociales qui marquent les débuts de l'État-Providence, mais aussi en prenant des mesures destinées à protéger la communauté nationale contre «l'invasion» des marchandises et des travailleurs en provenance de l'étranger. C'est dans ce contexte que fleurissent dans la plupart des pays développés les premières lois sur l'immigration. En France, la première loi sur la nationalité française en 1889 et les mesures accordant la priorité aux nationaux sur le marché du travail sont deux dimensions

fondamentales qui illustrent ce tournant politique. Si ces réactions protectionnistes sont surtout vigoureuses dans les pays de l'Europe continentale, elles se développent aussi en Amérique. Par exemple, les Canadiens découvrent à ce moment-là que leur pays est déjà pris, lui aussi, dans les filets de la mondialisation. Au cours des années 1870, l'économie canadienne a subi l'onde de choc de la crise; ce qui provoque de nombreuses faillites. Le parti conservateur, emmené par Sir John Macdonald, gagne les élections de 1878 sur la base d'un programme protectionniste. Alors que jusque là, le Canada se contentait d'exporter des ressources naturelles, les nouveaux dirigeants prennent conscience de leur dépendance à l'égard des marchés extérieurs. Ils mettent en place une nouvelle politique économique qui lie l'augmentation des tarifs douaniers, la mise en valeur du marché intérieur et la construction d'infrastructures, notamment au niveau des chemins de fer. Le réflexe de protection contre la libéralisation des échanges va donc de pair avec un souci de renforcer l'intégration des différents groupes et des différentes provinces au sein de l'État-nation.

La généralisation de ces politiques protectionnistes va freiner fortement le processus de mondialisation. En 1939, le niveau des échanges mondiaux atteint péniblement celui de 1914. Néanmoins, dans le même temps, on constate que le processus d'intégration *verticale* (le renforcement de liens entre les différentes classes d'une même communauté nationale) connaît un développement prodigieux. Alors qu'à l'époque du libéralisme, l'État refusait d'intervenir dans la société, désormais comme je viens de le dire, il multiplie des mesures visant à

protéger les citoyens contre les aléas de la vie économique et sociale, mesures qui supposent une solidarité de plus en plus active entre toutes les couches de la société. En contrepartie, tous les citoyens doivent assumer une partie de cet effort collectif de protection, en payant des impôts, mais aussi en acceptant le cas échéant de faire la guerre pour défendre leur communauté nationale. Des millions d'entre eux seront victimes de cette logique lors des deux guerres mondiales et les traumatismes que ces conflits meurtriers vont occasionner cimenteront, surtout en Europe, le sentiment d'appartenance à la nation. L'économiste Karl Polanyi va même jusqu'à affirmer que c'est la mondialisation sauvage des échanges au cours du premier XIX^e siècle qui a permis le triomphe des régimes totalitaires au XX^e siècle. Le fait que des centaines de millions d'individus confrontés aux conséquences destructrices du libéralisme n'aient pas eu d'autre recours que d'implorer leur État pour survivre ayant facilité la stratégie politique des partis extrémistes, qui se sont appuyés sur un État autoritaire et nationaliste pour imposer leur dictature¹². En Allemagne, tout le projet politique des Nazis peut être décrit comme une volonté délibérée de rompre les chaînes de la mondialisation pour construire une nouvelle Allemagne vivant en autarcie, grâce à un immense *Lebensraum*. C'est cette logique de repli qui précipitera l'Europe dans la guerre la plus meurtrière que le monde ait connu¹³.

¹² K. Polanyi, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (1^{re} éd. 1944).

¹³ N. Elias, *Studien über die Deutschen*, Frankfurt/Main, Suhrkamp Verlag, 1989.

3. Quelles leçons pouvons-nous tirer de ce passé pour comprendre la phase actuelle de la mondialisation?

3.1. Les principaux enseignements du passé

L'examen des grandes étapes de la mondialisation auquel je me suis livré dans les deux premières parties de cette conférence, permet de dégager un certain nombre d'enseignements que je voudrais rassembler maintenant. En premier lieu, nous avons noté que chaque phase de mondialisation avait été étroitement conditionnée par deux types de révolution technique. Le premier type concerne l'invention de nouveaux moyens de déplacement humain (progrès de la navigation au XV^e siècle, machine à vapeur au XIX^e siècle, puis moteur à explosion et électricité). Le deuxième type concerne l'invention de nouveaux modes de communication à distance (imprimerie au XV^e siècle, presse écrite, télégraphe et radio au XIX^e). Nous avons également remarqué que le processus de mondialisation avait emprunté deux grandes voies. L'une, que j'ai appelée «horizontale», a permis un développement des connexions spatiales, géographiques. Dès le début du XX^e siècle, aucune région du globe n'échappe à la mondialisation des échanges. Mais cela ne signifie nullement que tous les habitants de la planète soient concernés. La seconde voie qu'a suivie la mondialisation – la voie verticale qui conduit des élites vers le peuple – a été empruntée beaucoup plus tardivement. En Europe, elle a été inaugurée au XIX^e siècle, lorsque les classes populaires ont commencé à être intégrées au système économique international, en raison de l'extension du salariat et de la monétarisation des ressources. La destruction des

équilibres antérieurs a contraint les États à intervenir pour limiter les conséquences négatives de cette intégration. Mais ces interventions étatiques ont contribué, paradoxalement, au développement de la mondialisation, au sens où un nombre de plus en plus important d'individus ont été pris dans les filets du pouvoir bureaucratique; leur identité et leur existence sociale ayant été «saisies» par l'écriture, les lois, les dossiers administratifs, etc. Alors que jusque là, la mondialisation des échanges avait été laissée à la libre initiative des explorateurs, des commerçants et des industriels, désormais l'internationalisation des rapports sociaux devient un processus de plus en plus institutionnalisé, régulé. Les connexions se font par l'intermédiaire de ces nouvelles unités élémentaires d'interdépendance que sont devenus les États nationaux.

Un autre enseignement que nous pouvons tirer de cette histoire, c'est que la mondialisation des échanges n'est pas en elle-même un «bienfait» ou un «méfait» pour l'humanité. À chaque époque des individus ou des groupes d'individus ont profité de ces mutations alors que d'autres en ont été les victimes. Nous retrouvons ici l'idée de la non-linéarité du phénomène de mondialisation. Chaque poussée a permis d'étendre les liaisons à large échelle entre les hommes, mais elle a également provoqué la destructions des liens plus anciens et souvent plus locaux. Par exemple, la découverte de l'Amérique a entraîné un formidable développement des échanges entre les deux rivages de l'Atlantique; mais dans le même temps les relations économiques, sociales et culturelles que les Amérindiens avaient tissées depuis des siècles ont été anéanties.

Leur monde, autrefois autonome, est devenu la périphérie d'un système d'échange international, centré sur l'Europe. Les victimes de la mondialisation n'ont certes pas toujours été résignées. Mais leur résistance collective n'a pu être victorieuse que lorsqu'elle s'est appuyée sur les instruments de lutte fournis par la mondialisation. Aux Antilles, la lutte contre le capitalisme trans-océanique a été, elle-même, trans-océanique. Les interrelations créées entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique à la suite de la traite des Noirs et de la colonisation, ont changé la façon d'agir de tous les acteurs. Les militants du combat anti-esclavagiste ont découvert la déclaration des droits de l'homme et ont été informés des troubles politiques paralysant l'Europe; ce qui les a convaincus que l'émancipation de la tutelle européenne était possible¹⁴. Mais le fait de mobiliser les instruments fournis par la mondialisation des échanges pour contrer ses aspects négatifs a abouti, évidemment, à conforter le processus lui-même. Les militants qui combattaient l'esclavage ou le colonialisme au nom des «droits de l'homme», savaient lire et écrire. Ils ont eux-même contribué au développement de la culture écrite; alors même que celle-ci ne pouvait qu'aboutir à la dévalorisation et à la déstructuration des cultures orales qui co-existaient auparavant. Mais en même temps que ces cultures traditionnelles disparaissaient, des opportunités nouvelles commençaient à apparaître pour les peuples colonisés, leur permettant d'élargir leur horizon intellectuel en s'appuyant sur les ressources infinies qu'offre la maîtrise de l'écriture.

¹⁴ Cf. F. Cooper, «Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose? Un point de vue d'historien», *Critique Internationale*, n°10, janvier 2001.

3.2. Les défis du XXI^e siècle

Abordons, pour finir, la question des problèmes spécifiques que pose la mondialisation en ce début de XXI^e siècle. Si l'on garde présents à l'esprit les critères que j'ai mentionnés dans le cours de cet exposé, il est indéniable que nous vivons aujourd'hui une nouvelle phase dans l'histoire de l'universalisation des échanges. Dire avec précision à quelle date cette nouvelle phase a débuté est un exercice difficile. En 1945, Paul Valéry écrivait déjà : « le temps du monde fini commence ». Pour lui cette finitude était illustrée par l'existence de liens réguliers entre les différentes parties du globe, par la possibilité de procéder au recensement général des ressources de la planète, par la mise en place d'organisation internationale comme la SDN puis l'ONU, mais aussi par le fait que le monde soit désormais partagé entre un grand nombre de souverainetés étatiques (les États-nations)¹⁵. Malgré ces arguments, j'aurais tendance à penser, pour ma part, que le véritable point de départ de la nouvelle phase de mondialisation que nous connaissons aujourd'hui, est plus récent. Une fois de plus, ce sont les innovations techniques qui semblent avoir été déterminantes. D'un côté, depuis les années 1960, les moyens de transports ont connu une nouvelle révolution, marquée par la conquête des airs. Le triomphe de l'aviation commerciale a accéléré de façon extraordinaire les déplacements humains. Mais d'un autre côté, les dernières décennies ont été aussi marquées par de grands progrès dans le domaine des communications à distance, grâce à la télévision, au satellite et à l'Internet. Aujourd'hui, on assiste à une

¹⁵ P. Valéry, *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Paris, Gallimard, 1945, p. 21.

explosion des flux de toutes sortes. Le plus gros circule entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie maritime. Mais l'espace atlantique est concurrencé par l'espace pacifique depuis les années 1970. La conséquence la plus visible de ces bouleversements réside dans la mise en place d'un système mondial de communication grâce auquel de nouveaux mécanismes économiques ont pu naître. Ces nouveaux outils, complétés par les mesures politiques de dérégulation, ont permis d'accélérer la circulation des flux financiers et leur interconnexion; ce qui a donné naissance aux marchés financiers mondiaux, ouverts 24 heures sur 24. Force est de constater néanmoins qu'aujourd'hui encore la mondialisation fait des vainqueurs et des vaincus. Ceux qui présentent ce processus sous un jour très favorable sont généralement des gens qui vivent dans des pays prospères. C'est souvent le discours des banquiers, des dirigeants des grandes firmes multinationales ou des «*start ups*» dont les intérêts sont liés au développement de la nouvelle économie fondée sur l'internet. Mais nous ne devons pas oublier qu'en ce début de XXI^e siècle, seule une infime minorité des habitants de la planète bénéficie de ces nouveaux moyens de communication. Dans le monde actuel, la majorité des gens ne disposent même pas encore de l'électricité dans leur logement. L'Asie centrale, l'Amérique andine et l'Afrique restent à l'écart du phénomène et les pays les plus pauvres dépendent de plus en plus des pays riches pour leur technologie. Au-delà des inégalités criantes qui subsistent dans l'accès au marché mondial, il faut rappeler qu'aujourd'hui, comme dans les phases antérieures de mondialisation, le développement des échanges à large échelle s'accompagne d'une déstructuration des équilibres partiels qui existaient auparavant. Cela est vrai dans nos propres pays où des

pans entiers de la grande industrie ont été balayés en moins de deux décennies. Mais c'est encore plus vrai pour les pays pauvres, comme le montre la désintégration actuelle de toute une partie du continent africain.

Ces bouleversements permettent de comprendre pourquoi les luttes contre la mondialisation ont pris une grande importance au cours de ces dernières années. Là aussi, l'historien est frappé par la constance du processus. Aujourd'hui comme hier, ceux qui luttent le plus efficacement contre la mondialisation mobilisent les armes que celle-ci leur fournit. Beaucoup d'organisations non gouvernementales inscrivent à présent leur combat dans un cadre planétaire, pour défendre des objectifs qui sont eux-mêmes planétaires. C'est le cas, par exemple, de Greenpeace dans le domaine écologique ou d'Amnesty International pour les droits de l'homme. Sur le plan économique, la mondialisation des échanges permet aux spéculateurs de transférer quotidiennement des masses énormes de capitaux d'un bout à l'autre de la planète, sans que les autorités politiques nationales ne puissent s'y opposer. Pour contrer ces agissements, de nouvelles formes de mobilisation collective commencent à voir le jour. Je pense par exemple à l'association ATTAC qui est née en France il y a quelques années et qui milite pour une Taxation des Transactions Financières, la taxe «Tobin», du nom d'un prix Nobel d'économie, qui avait lui-même proposé cette taxation au début des années 1970. Le combat contre la mondialisation débouche aussi sur de nouvelles stratégies de lutte adaptées au contexte de notre époque. Par exemple, les manifestations qui ont accompagné la rencontre de l'OMC à Seattle en décembre 1999 ont permis à de nouveaux

leaders comme José Bové de s'appuyer sur les médias pour populariser leur cause. Ces militants ont bien compris que dans le monde actuel, seuls les journalistes ont le pouvoir de transformer une manifestation en événement planétaire. Force est de constater que le retentissement international de ces manifestations a joué un grand rôle dans le nouveau discours que tiennent aujourd'hui les partisans les plus ardents de la mondialisation des échanges; qui reconnaissent aujourd'hui qu'on ne peut plus négliger ses conséquences sociales et humaines.

À la lumière de ces réflexions, il semble évident que la mondialisation des échanges constitue aujourd'hui l'une des causes majeures des difficultés économiques, sociales et politiques auxquelles doivent faire face les États-nations. Forme d'organisation politique née dans le contexte d'une phase antérieure de mondialisation (l'âge des chemins de fer), l'État-nation pérennise un espace de souveraineté politique dont les dimensions paraissent trop restreintes quand on les compare aux dimensions que possède désormais l'espace des échanges économiques et culturels. C'est ce constat qui a incité un grand nombre de dirigeants politiques à des stratégies de regroupement supra-étatique, très différents les uns des autres au demeurant, comme l'Union Européenne, l'ALENA ou le MERCOSUR.

Les États-nations ont moins de possibilité qu'autrefois de remédier aux effets négatifs de la mondialisation des échanges. C'est vrai. Mais cette impuissance reste relative. En 1965, dans les pays de l'OCDE un peu plus de 25 % du produit intérieur brut provenait des taxes et revenus d'État; en 1995, le chiffre atteignait 37 %. Cela signifie que les États disposent toujours de puissants

moyens pour entraver la mondialisation. Comme dans les années 1930, la crise économique qui a débuté en 1974 a eu pour effet de renforcer la protection des espaces économiques nationaux. Il faut ajouter à cela que les États-nations ne sont pas à égalité pour lutter contre les facteurs déstabilisants de l'internationalisation des échanges. Au Brésil, la pression accrue de la concurrence internationale, la pauvreté, la faiblesse des formes collectives de défense, ont abouti à un démantèlement des services publics et à une diminution de la taxation des richesses. Alors qu'en France, la défense de l'État providence a été beaucoup plus efficace car c'est un objectif commun à la plupart des partis politiques¹⁶. Les tentatives visant à l'affaiblir, comme le projet de loi Juppé contre les retraites en 1995, provoquent toujours des mobilisations massives, mobilisations que les dirigeants politiques désireux de garder leur poste veulent éviter à tout prix.

* * *

¹⁶ D'après F. Cooper, «Le concept...», *op. cit.*

Arrivé au terme de cet exposé, je voudrais, en guise de conclusion, souligner le principal enseignement que nous pouvons tirer de cette réflexion sur l'histoire de la mondialisation. Comme nous l'avons vu, chaque étape du processus a eu pour effet d'accroître l'interdépendance entre les hommes. Or, le terme d'interdépendance souligne bien que, dans leur propre intérêt, les plus puissants ne peuvent pas ignorer le sort des plus faibles. En Afrique centrale, aujourd'hui, la dégradation des conditions de vie est telle que c'est l'État-nation, cette forme élémentaire d'organisation politique mise en place au lendemain des indépendances, qui est touché de plein fouet. Dans une logique qui n'est pas sans rapport avec ce qu'a connu l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres, le pouvoir d'État n'est même plus en mesure de réprimer la violence aveugle et barbare que déploient les groupes para-militaires à l'encontre des populations civiles. La multiplication des conflits armés et le renouveau des nationalismes à travers le monde montrent que nous ne sommes nullement à l'abri des engrenages qui, au XX^e siècle, ont précipité deux fois le monde dans les affres d'une guerre planétaire, parce que les maillons faibles de la chaîne humaine avaient cédé. La pression que les plus pauvres exercent sur les plus riches est d'ailleurs déjà très visible. La déstructuration des modes de vie traditionnels et l'aggravation des violences collectives aboutissent à multiplier le nombre des immigrés et des réfugiés à la recherche d'un lieu où ils pourraient survivre. Grâce aux satellites, les images produites par nos chaînes de télévision et nos studios de cinéma sont diffusées désormais aux quatre coins du monde. Du coup, les victimes de la mondialisation se persuadent, et ils n'ont pas tout à fait tort, qu'il vaudrait mieux pour eux vivre «chez

nous» que de rester «chez eux». Grâce aux progrès du transport aérien, il suffit aujourd'hui de quelques heures d'avion pour quitter le monde de la misère et entrer dans celui de l'opulence. Les pauvres sont donc de plus en plus nombreux à frapper aux portes de l'Occident. D'où les formidables barrières que nos dirigeants et notre police tentent d'ériger, parfois même au détriment de nos propres libertés individuelles, pour protéger nos intérêts collectifs contre ces effets de la mondialisation que beaucoup de gens autour de nous jugent pervers. La mondialisation a donc toujours été, et elle demeure, un processus qui combine des tendances très contradictoires. Les unes annoncent des lendemains qui chantent. Grâce à l'internationalisation des rapports sociaux, nous sommes peut-être à l'aube d'un monde devenu enfin universel et peut-être plus fraternel. L'historien ne peut pas pour autant ignorer que la mondialisation des échanges que nous vivons aujourd'hui génère aussi des tensions qui pourraient, dans l'avenir, déboucher sur des formes de régression comparables à celles que le monde a connues il n'y a pas si longtemps. Mais lorsqu'en interrogeant le passé, l'historien a mis en lumière les grandes tendances du présent, son rôle social est achevé. Ce sont les citoyens qui doivent prendre le relais en se donnant les moyens de faire en sorte que le pire ne se produise pas.

